

revue  
**PARTANCES**

Recherche et études sur l'accès au départ en vacances

**Une publication du Conseil Scientifique  
de l'accès au départ en vacances**

**Appel à textes**

**Revue PARTANCES N°8**

La revue Partances incarne et prolonge les réflexions et travaux du Conseil scientifique et entreprend de valoriser les travaux de recherche d'universitaires, d'étudiant·es et de tout acteur et actrice travaillant sur des questions relatives à l'accès au départ en vacances.

Les sept premiers numéros (juin 2015, mai 2016, février 2020, juillet 2021, décembre 2022, novembre 2023, juillet 2024) sont accessibles en libre consultation :

<https://www.calameo.com/accounts/4389454>

**Le thème du numéro 8 est :**

**Vacances, cohésion sociale et cohésion territoriale**

Dans un monde fracturé par des inégalités économiques, sociales, géographiques, environnementales, la cohésion sociale et spatiale des sociétés apparaît comme un enjeu majeur. Ce numéro de Partances propose d'interroger la manière dont les vacances peuvent participer à un vivre ensemble à la fois social et territorial. Nous proposons ci-après quelques entrées, non limitatives.

- Les vacances, facteurs de cohésion sociale

Le constat d'une inégalité de la pratique touristique et de l'accès aux vacances est largement admis et le tourisme comme outil d'inclusion sociale est souvent convoqué. Cet impact positif sur la vie et l'estime de soi des individus mérite d'être mieux connu, tant du point de vue du vacancier (celui qui ne partait pas et peut, un jour, partir) que du point de vue des salariés du tourisme. Que se passe-t-il chez celui qui n'avait pas d'emploi et qui trouve un emploi dans le tourisme ? Travailler au service des vacances des autres, est-ce un emploi choisi ou un emploi subi ? Être un salarié du tourisme participe-t-il à raccrocher les individus à la société (postes demandant une faible qualification, valorisation de l'expérience sur le diplôme) ou au contraire, la montée en compétences des métiers du tourisme ne permet-elle plus cette inclusion par le travail ?

- Vacances et mixité sociale : un mythe ou une réalité ?

Le voyage touristique est par définition une rencontre avec l'autre et la différence. Il aide à faire société. Alors que les segmentations marketing sont de plus en plus poussées, que les positionnements des acteurs du monde du tourisme et des vacances sont de plus en plus fins, dans quelle mesure le tourisme social ou plus largement les vacances permettent-ils (ou pas) une mixité sociale, des rencontres interculturelles qui iraient au-delà de la simple co-présence temporaire ?

Dans quelle mesure contribuent-ils à l'ouverture d'esprit et à la réduction des stéréotypes et des préjugés ? En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, les lieux de vacances, qu'ils soient urbains, ruraux ou de montagne, qu'on les pense à l'échelle d'une destination ou d'une infrastructure (un site touristique, un hébergement touristique) constituent-ils des espaces de mixité où la diversité est plus facilement vécue et valorisée ?

Des expériences collectives intercommunautaires (séjours de groupes, chantiers de jeunes, colonies de vacances, séjours ou voyages intergénérationnels, séjours ou voyages mêlant valides et personnes en situation de handicap...) sont-elles encore possibles ? Quel rôle ces expériences collectives jouent-elles dans la construction de liens sociaux et la réduction des tensions, notamment dans des contextes de société fragmentée ?

- Vacances et cohésion des territoires

Ce numéro de Partances souhaite également accueillir des travaux qui s'attachent à analyser l'impact que le tourisme social peut avoir sur la cohésion des territoires, et ce à diverses échelles. L'impact du tourisme sur l'économie et le développement local est reconnu. Il s'agira ici de s'attacher à mettre en lumière les liens que le déplacement touristique tisse entre différents territoires, le type et la force des relations qui se créent entre des lieux parfois distants seulement de quelques kilomètres (littoral / rétro littoral ; plaine / station de montagne) ou de plusieurs centaines voire milliers de kilomètres. Comment ces flux entre espaces de résidences et espaces de villégiatures transforment-ils l'un et l'autre ainsi que la manière dont ces espaces se pensent mutuellement ?

Quelles solidarités (économique, fonctionnelle, salariale...) l'organisation des séjours de vacances peut-elle mettre en place entre les territoires ? Le tourisme a changé le regard sur le couple périphéries / centres. Mais qu'en est-il du tourisme social ? Quelles sont les centres et les périphéries que ce type de tourisme associe ? Est-ce que des coopérations territoriales s'enclenchent (partage d'équipements, transferts de compétences...) que ce soit entre lieux d'émission et lieux de réception ou bien entre lieux de réception (intercommunalités, saisonniers partagés entre lieux à la saisonnalité inversée...) ? À l'échelle de la destination, le développement d'une activité vacancière permet-elle de manière significative le maintien, voire la création, d'équipements, d'infrastructures qui font le territoire ?

Des questions se posent également à l'échelle des bassins de vie des individus. Dans quelle mesure la disparité des dispositifs d'aides au départ mis en place dans les territoires ou les carences dans les aménités permettant d'avoir accès à ces aides génère-elle des ruptures d'équité ? Et pour celles et ceux qui ne peuvent pas partir, quel impact ont ces migrations vacancières dans leur manière d'habiter leur territoire ? (Mise en sommeil de la ville et de ses services pendant quelques semaines avec fermeture de services, réduction de l'amplitude horaire ; fragmentation entre les quartiers qui se sont vidés pendant l'été et les quartiers dont les habitants ne partent pas ; création d'une ville festive pendant quelques semaines...)

## MODALITES DE DÉPOT DES PROPOSITIONS ET CALENDRIER

Les contributions (texte complet) sont attendues pour **le 28 février 2025**.  
Elles sont à adresser par mail à : [conseil.scientifique.vacances@gmail.com](mailto:conseil.scientifique.vacances@gmail.com)

Les propositions, rendues anonymes, seront évaluées en double lecture.

Un retour sera fait aux auteurs et autrices pour avril 2025  
La publication du numéro est prévue pour juin 2025.

## CONSIGNES AUX AUTEURS ET AUTRICES

Les textes devront compter entre 20 000 et 40 000 signes, espaces compris, bibliographie incluse.

- **Présentation de l'auteur** (fournir une photo portrait Haute qualité) : 300 caractères avec espaces ;
- **Proposition de titre** (la Revue s'autorise à vous soumettre une reformulation si besoin) : 40 caractères avec espaces ;
- **Sous-titre de partie** : 45 caractères avec espaces ;
- **Résumé en anglais** : 1000 caractères avec espaces.

**Chaque auteur/autrice est invité·e à remettre son article selon les normes APA.**

## CITATION EN BIBLIOGRAPHIE

### **Pour un ouvrage :**

Auteur, Initiale. (Année de publication). *Titre du livre en italique* (édition). Maison d'édition.

Ex. : Viard, J. (2006). *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*. Éditions de l'Aube.

### **Pour un article :**

Auteur, Initiale. (Année de publication). Titre de l'article. *Titre de la revue en italique*, *Volume en italique*(Numéro), Plage de pages. DOI si existant

Ex. : Greffier, L. (2009). « Une forme élémentaire du bonheur : les vacances ». *Ethnologie des gens heureux, Ethnologie de la France, Cahier 23*, pp. 49-57.

## CITATION DANS LE TEXTE

Indiquer la page de la citation dans l'ouvrage d'origine. Les noms d'auteurs et autrices sont mentionnés en minuscules. Ex. : (Durand, 2005, p. 38).

Pour les autres situations, vous pouvez consulter : [www.scribbr.fr/category/normes-apa/](http://www.scribbr.fr/category/normes-apa/) ;  
<https://apastyle.apa.org/>

**MAJUSCULES** : Sigles

**MAJUSCULE INITIALE** : Nom d'organisme substantivé (ex. : Insee, Crédoc) et Nationalité (ex. : les Français)

**POUR LES TABLEAUX, LES FIGURES ET LES IMAGES :**

### **Pour les tableaux<sup>1</sup> :**

- Intégrer le tableau dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire dans le document Word la légende et le titre.

---

<sup>1</sup> Les tableaux et les graphiques seront reformatés selon la charte graphique de la revue Partance

**Pour les figures<sup>3</sup> :**

- Fournir le fichier Excel des données ;
- Intégrer une image de la figure dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscire la légende et le titre dans le document Word.

**Pour les images :**

- Fournir le fichier à part au format .JPEG ou .TIFF avec une définition minimal de 150 dpi ;
- Intégrer l'image dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscire dans le document Word la légende, le titre et le crédit photo.

**PONCTUATION :**

Signe		Règle
Point	.	Pas d'espace avant
Virgule	,	Une espace après
Points de suspension	...	
Parenthèse fermante	)	
Crochet fermant	]	
Parenthèse ouvrante	(	Une espace avant
Crochet ouvrant	[	Pas d'espace après
Deux points	:	Une espace insécable avant
Point-virgule	;	Une espace après
Pont d'exclamation	!	
Point d'interrogation	?	
Guillemets français fermants	»	
Tiret d'incise fermant	-	
Pourcentage	%	
Guillemets français ouvrants	«	Une espace avant
Tiret d'incise ouvrant	-	Une espace insécable après

- **Fin d'un titre** de document ou de chapitre : **pas de ponctuation** ;
- Énumération : point-virgule après chaque item de l'énumération, mais point après le dernier item s'il correspond à la fin d'une phrase ; dans les énumérations imbriquées, point-virgule pour les items de niveau 1, virgule pour les items de niveau 2 ;
- Après « etc. » : **pas de point de suspension** ;
- Entre les lettres d'un sigle : pas de point.

**ITALIQUE :**

- Titre d'ouvrages et de périodiques ;
- Marque de produit ;
- Citation ou emprunt fait aux langues étrangères (ex. : *staycation, vade mecum, i.e.*) (les citations peuvent aussi être mises entre guillemets mais il faut choisir entre guillemets et italique. Seuls les textes en langue étrangère peuvent être à la fois en italique et entre guillemets) ;
- Pour mettre en évidence un terme ou une expression.